RÈGLEMENT DE L'APPEL A PROJETS 2020 DE LA PROVINCE SUD

AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES :

« FORUM JEUNES 100% DEVELOPPEMENT DURABLE »



DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS : LE 17 JUILLET 2020

Les dossiers de candidature complets devront être déposés auprès de la Direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports de la province Sud
NB : *à des fins de réduction des consommations de papier, l'envoi par mail est privilégié.*

→ Par courrier électronique aux adresses suivantes :
djs.loisirs@province-sud.nc
amasio.tautuu@province-sud.nc

→ Par envoi postal à l'adresse suivante :
Direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports
6, route des Artifices – Moselle
BP L1 - 98849 - Nouméa CEDEX

1. Contexte

En 2020, la crise sanitaire mondiale oblige à repenser l'organisation de la 5e Edition du Forum Jeunes 100% Développement Durable (JDD) porté par la province Sud. Malgré la quasi-certitude de la non-diffusion du virus sur le territoire depuis le 4 mai, les institutions et les établissements scolaires privilégient la vigilance. La Direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports (DCJS) a décidé en étroite concertation avec ses partenaires (VICE-RECTORAT, DDEC, DES, DDDT) de proposer un nouveau dispositif original à la fois dans la méthode et les outils mis à disposition des élèves et de leurs enseignants.

2. Objectifs de l'appel à projets

Pour la 5e édition du Forum Jeunes 100 % Développement Durable (JDD), il est proposé de lancer un appel à participation auprès des établissements scolaires sur le thème du : « **bien-être des jeunes au cœur du développement durable : imagine ton avenir !** ».
Cette année, l'objectif est d'amener les jeunes à s'interroger sur leur conception du futur, en lien avec le bien-être, la transition économique, écologique et solidaire.

L'objectif de cet appel à projets est de soutenir des **projets innovants et/ou exemplaires**, notamment sur la période 2020 - 2021.

En répondant à l'appel à participation, les enseignants devront se porter candidats personnellement et identifier une classe complète. Parmi les critères de sélection, il s'agira de :

- **porter un projet interdisciplinaire** (EPI) piloté par un enseignant ou un référent pédagogique, validé par le chef d'établissement
- **mobiliser des classes de l'école primaire** (CM1, CM2) et du secondaire (6e, 3e et 2de)
- **pour faciliter les liens entre les élèves CMI/CM2 – 6e** dans le même quartier ou zone géographique, ils devront avoir un projet commun
- **lister les outils numériques disponibles** pour la classe en termes de matériels (TBI, ordinateurs, tablettes, caméras) et de logiciels/applications (photos, vidéos, illustrations…).

Les classes vont devenir des « porteurs de projet » en réalisant plusieurs ateliers :

- **Atelier de prospective,** partant de leur vécu, de leurs émotions lors du confinement et d'exercices de prospective pour imaginer un monde meilleur en 2040. Un kit pédagogique intitulé « imaginer l'avenir » sera proposé aux enseignants. Les travaux seront valorisés via Internet et devront faire l'objet d'un « rapport des jeunes citoyens ».
- **Atelier de conception de projet,** mobilisant des compétences de gestion de projet et contactant des experts locaux, notamment du réseau associatif JDD, pour les accompagner. Un kit pédagogique « gestion de projet » sera proposé aux enseignants.
- **1 journée événement** de présentation des projets au Centre Culturel Tjibaou, prévue le 31 octobre 2020, permettant de sélectionner les projets les plus prometteurs à soutenir en 2021. Les élèves, 2 porte-paroles de chaque classe, pourront bénéficier de séances de coaching, avec le coach des conférences TEDxNouméa, pour améliorer leur prise de parole en public.

3. Les parties-prenantes et les publics concernés

Les porteurs de projets, signataires du dossier de candidature, peuvent être des enseignants ou tout autre référent pédagogique de l'établissement (documentaliste, chef d'établissement…)
Les concepteurs des projets, cibles principales des JDD, sont les élèves des établissements primaires (CM1, CM2) et secondaires (6e, 3e et 2de).

L'équipe d'organisation de la démarche est composée des directions de la Culture, de la Jeunesse, des Sports, de l'Éducation et du Développement Durable de la province Sud, du vice-rectorat, de la DDEC.

Associés étroitement à la dynamique depuis la 1ere édition, de nombreuses associations (environnementale, citoyenne) ainsi que des partenaires publics (Brigade de prévention de délinquance juvénile, ADCK…) peuvent être mobilisés à tout moment par les référents pédagogiques et leurs classes pour apporter de l'expertise et du soutien à leur projet. Les contacts seront communiqués via le site internet de la province sud.

4. Intégration des ateliers JDD dans les cycles pédagogiques



Ateliers n°1 « imaginer l'avenir »

Entre le 27 juillet et le 7 août (3 semaines), les enseignants bénéficieront d'une réunion de briefing et du kit pédagogique pour organiser leur(s) atelier(s) « imaginer l'avenir ». L'objectif principal de cet atelier est de formaliser les attentes des jeunes citoyens pour leur avenir. 4 ateliers d'1h/jour seront proposés.

A l'issue des ateliers, les classes valoriseront leurs travaux sous différentes formes numériques : textes, illustrations, vidéos, … faisant appel à plusieurs disciplines (français, histoire-géographie, informatique, théâtre, sport…).

Cette première étape doit permettre de valoriser les travaux des élèves sur des canaux numériques identifiés (pro-note, site web, médias sociaux) et de dégager des attentes fortes émises par les jeunes citoyens.

Les travaux menés en classe devront être transmis au plus tard le 7 août à l'équipe d'organisation. Grâce à cela, les travaux seront synthétisés à travers « un rapport JDD 2020 » portant la voix jeunes citoyens sur leur bien-être et leur vision d'avenir. Ce document a vocation à être transmis aux décideurs institutionnels.



Ateliers n°2 : « conception de projet »

Entre le 24 août et le 23 septembre (4,5 semaines), les enseignants devront organiser 4 ateliers d'1h/jour, de conception de projet, afin de pouvoir :

1. définir les objectifs, enjeux-clés, freins/opportunités d'un projet (séance 1 : conception)
2. travailler sur les conditions opérationnelles de réalisation du projet (séance 2 : faisabilité)
3. solliciter des experts sur place ou à distance pour valider la faisabilité (séance 3: expertise)
4. définir un calendrier et un prévisionnel financier de mise en œuvre (séance 4 : plan d'action)

Les travaux menés en classe devront être transmis au plus tard le 23 septembre, à l'équipe d'organisation.

Dans le formulaire de candidature, les enseignants/référents sont invités à communiquer les dates d'organisation des ateliers, afin que la province Sud et ses partenaires puissent mobiliser une équipe technique chargée de filmer les jeunes en plein travail et réaliser des interviews sur place. Les droits à l'image des mineurs devront être à jour.



Ateliers n°3 : « prise de parole » pour présenter son projet : 28 septembre au 30 octobre

Dans le cadre de la dynamique JDD, c'est le coach officiel des conférences TEDxNouméa (https://tedxnoumea.com) qui proposera le déroulé du kit pédagogique destiné aux enseignants/référents ainsi que des séances de répétitions pour les duos d'élèves.

2 élèves seront désignés par leurs pairs pour représenter le projet travaillé en classe lors de l'étape précédente.

Pendant les vacances d'octobre, 20 séances d'une heure pourront être proposées aux élèves disponibles par visio-conférence.

Une répétition générale devra être définie sur la semaine **du lundi 26 octobre au 30 octobre 2020**, en fonction des disponibilités précisées dans les dossiers de candidatures.

Si les conditions sanitaires le permettent, une journée de restitution des projets sera organisée au centre culturel Tjibaou le **samedi 31 octobre 2020,** afin de rassembler tous les participants et les partenaires de la 5e édition du Forum Jeunes 100% Développement Durable.

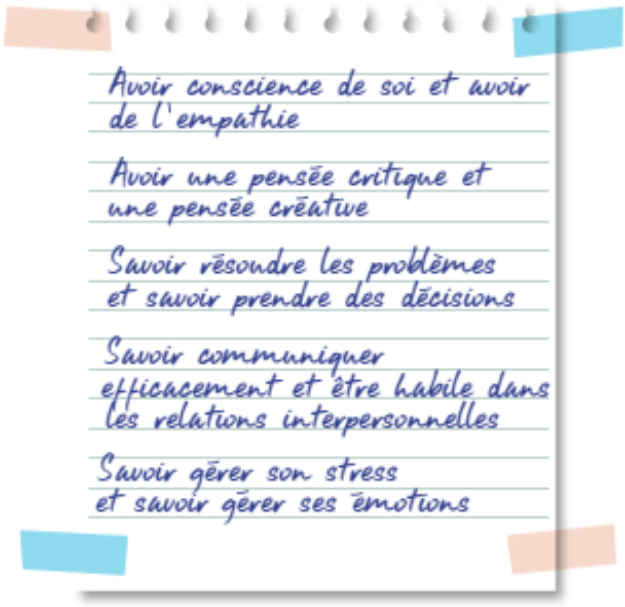
Les prises de paroles en public seront filmées par l'équipe technique de la province sud, pour être diffusées ensuite sur la WebTV provinciale.

La présentation des projets permettra aux partenaires des JDD de définir les projets à soutenir pour l'année 2021.

5. Fil rouge, thématiques clés et types de projets attendus

Fil rouge

L'objectif du Forum Jeunes 100% Développement Durable est de permettre aux élèves d'imaginer leur avenir avec pour fil rouge « **le bien-être des jeunes au cœur du développement durable** ». Les projets devront démontrer comment ils contribuent au bien-être des individus, des groupes (familiaux, scolaires, amicaux, solidaires) mais aussi du cadre de vie (habitat, espaces de loisirs, environnement).



Les compétences psychosociales (CPS) sont classées selon 10 principes qu'il faut développer au cours de l'éducation et tout au long de la vie pour permettre l'adoption de comportements favorables à la santé et au bien-être.

Les démarches de projets devront s'attacher à évaluer les retombées (qualitatives, quantitatives) liées au bien-être.

Enjeux

Suivant le fil rouge du bien-être, les projets devront répondre à l'un des 4 enjeux thématiques suivants. Les projets cités ci-dessous sont cités à titre indicatif :



☐ **Bien-être de soi et avec les autres**
- Projet de développement personnel lié à l'alimentation, au sport
- Projet de solidarité, de relation aux autres
- Projet promouvant l'égalité homme/femme et santé

☐ **Bien-être de la communauté, de la société**
- Projet de valorisation du patrimoine
- Projet culturel ou artistique
- Projet de citoyenneté, de démocratie

☐ **Bien-vivre en lien avec la nature**
- Projet de protection de l'environnement (faune, flore)
- Projet de réduction des déchets, des pollutions
- Projet d'initiative « zéro déchet »
- Projet d'initiative « do it yourself » (fabriquer soi-même ses produits)

☐ **Bien-être dans ses échanges économiques et numériques**
- Projet d'échanges en circuits-courts
- Projet d'économie solidaire
- Projet d'innovations numériques de services aux personnes
- Projet de lutte contre les cyber-menaces
- Projet de réduction d'énergie

6. Nature des dépenses éligibles - modalités d'intervention

Ce dispositif propose de mettre en place une dynamique de réseau entre les enseignants/référents et leur classe, tous motivés pour porter un projet en faveur du bien-être et du développement durable.

Dans le cadre des ateliers, une aide peut éventuellement être attribuée sous forme de subvention. La demande financière doit être précisée dans le formulaire de candidature de l'appel à projets.

La subvention n'est pas accordée à titre général mais est affectée à un projet défini. Elle ne s'applique donc pas aux frais de fonctionnement habituels des soumissionnaires.

Les dépenses éligibles sont les frais directement liés à la conduite de l'action proposée.

La stricte conformité du projet aux critères d'éligibilité fixés par le présent appel à projets n'est pas de nature à entraîner l'attribution automatique de l'aide sollicitée. La province Sud conserve un pouvoir d'appréciation notamment fondé sur la disponibilité budgétaire, l'intérêt du projet et son caractère reproductible.

L'aide ne pourra être considérée comme acquise qu'à compter de la notification au bénéficiaire de la décision d'attribution prise par l'organe délibérant compétent pour ce faire.

A ce titre, toute dépense éventuellement engagée par le demandeur préalablement à la décision précitée ne liera en aucune façon la province Sud.

7. Critères de sélection des projets

Chaque projet sera examiné selon les sept critères de sélection suivants :
- Caractère innovant ou exemplaire du projet en tenant compte du fil rouge et des enjeux thématiques
- Démonstration par le porteur de projet des retombées qualitatives et quantitatives du projet
- Impact du projet sur le public jeune et l'établissement
- Faisabilité technique et organisationnelle du projet
- Clarté, précision et qualité du dossier de candidature

8. Procédure et calendrier

Les dossiers de candidature complets devront être déposés auprès de la Direction de la Culture de la Jeunesse et des Sports par :

→ courrier électronique aux adresses suivantes :

- djs.loisirs@province-sud.nc
- amasio.tautuu@province-sud.nc

NB : pour réduire la consommation de papier, l'envoi par courriel est privilégié.

→ envoi postal à l'adresse suivante :

Direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports
6, route des Artifices – Moselle
BP L1 - 98849 - Nouméa CEDEX

Pour être complet, votre dossier devra comprendre :

- Le formulaire de candidature saisissable à remplir sur le site internet de la province Sud : https://www.province-sud.nc

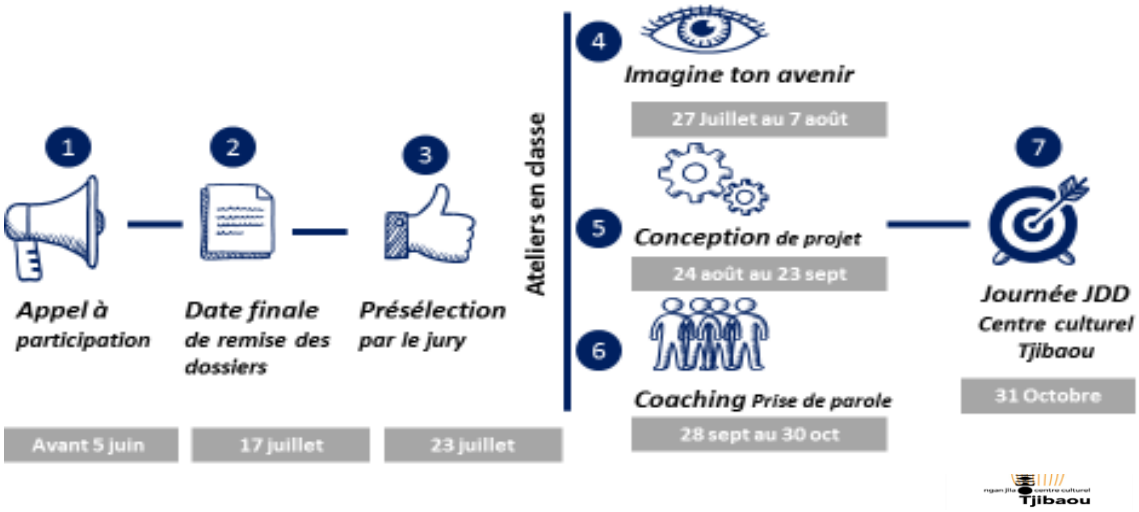
Les dossiers doivent être complets à la date de clôture de l'AAP, soit le 15 juillet 2020. Les porteurs de projets sont invités à remettre leur dossier dès qu'il est finalisé sans attendre nécessairement la date limite de dépôt.

Chaque dossier envoyé par courriel fera l'objet d'un accusé de réception précisant la bonne réception du dossier.

Le processus d'instruction et de contractualisation des projets sera assuré par la province Sud. Tous les candidats seront informés de la suite donnée à leur candidature.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

Dépôt dossiers / Jury	
Entre le 5 juin et le 17 juillet	Dépôt des dossiers de candidature
23 juillet	Pré-sélection par le jury
Ateliers des JDD	
27 juillet au 7 août	Ateliers 1 pour « imaginer l'avenir »
24 août au 23 septembre	Ateliers 2 de conception de projet
28 septembre au 30 Octobre	Ateliers « prise de parole en public »
Livrables attendus	
7 août	Travaux pour « imaginer l'avenir »
23 septembre	Travaux de conception de projet
31 Octobre 2020	Prise de parole en public par un duo d'élèves eu centre culturel Tjibaou



province-sud.nc